

Les Echos

Budget 2026 : les fonctionnaires se préparent à une potion amère

Baisse des effectifs, rigueur salariale, économies sur certaines dépenses sociales... Les fonctionnaires vont être mis à contribution pour rétablir les comptes publics.

Début juin, devant les syndicats, l'entourage de Laurent Marcangeli, le ministre de la Fonction publique, n'avait pas fermé la porte à une négociation salariale. Sous réserve, cependant, des marges de manoeuvre que donnerait le projet de budget. Cette précaution n'était pas que de style au vu des **décisions annoncées par François Bayrou le 15 juillet**, qui ont un goût de potion amère pour les quelque 5,6 millions de fonctionnaires.

Les agents, concernés comme les autres salariés par le projet de suppression de deux jours fériés, ont été **avertis du tour de vis sur leurs effectifs** début juin. A l'époque, cependant, le gouvernement se refusait à le chiffrer, arguant du fait que « la solution n'est pas dans une formule arithmétique mais dans la réorganisation de l'Etat », dixit Amélie de Montchalin, la ministre des Comptes publics. Le Premier ministre a sonné le retour de la calculette. « L'Etat va [...] reprendre la maîtrise de sa masse salariale en réduisant de 3.000 postes le nombre d'emplois publics », a-t-il annoncé, précisant qu'un fonctionnaire sur trois partant à la retraite ne sera pas remplacé « pour les années qui viennent ».

Retour de la calculette

Moins de fonctionnaires mais mieux payés ? **Pas vraiment**. Sur les salaires aussi, la rigueur sera de mise. Depuis son arrivée à Matignon, François Bayrou a exhorté à la « maîtrise » de la masse salariale dans la fonction publique, qui a atteint 107 milliards d'euros en 2024, en hausse de 6,7 %.

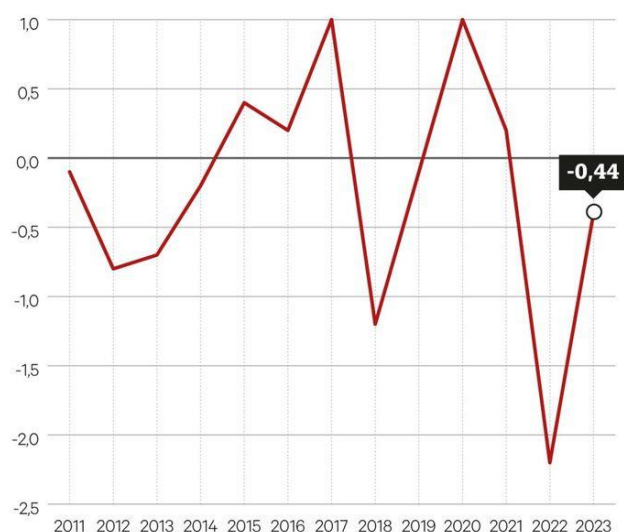
Si les syndicats continuent de réclamer une hausse de la valeur du point, ils savent bien que c'est peine perdue. Il n'y aura pas d'augmentation générale. Ni cette fois-ci de mesures catégorielles comme cela a été le cas ces dernières années pour les forces de l'ordre, les enseignants (Grenelle) ou encore les personnels hospitaliers (Ségur).

Adieu la garantie de pouvoir d'achat (GIPA). Ce mécanisme de rattrapage salarial ciblé sur les agents dont le traitement indiciaire (hors primes) a augmenté moins vite que l'inflation sur les quatre dernières années a été instauré **en 2008**. Il n'aura été versé ni 2024, ni en 2025. Les syndicats vont évidemment demander son rétablissement pour 2026, mais il paraît improbable.

D'autres économies sont aussi programmées. De source syndicale, se préparerait un coup de rabot de 30 millions sur l'action sociale interministérielle. La forfaitisation totale du supplément familial versé aux agents publics ayant au moins 1 enfant à charge s'accompagnerait d'une économie de 250 millions d'euros.

L'évolution du salaire mensuel net moyen dans la fonction publique de l'Etat

Variation annuelle des salaires en équivalent temps plein, % en euros constants



SOURCE : INSEE

Quant à l'engagement pris par le ministre de la Fonction publique de ne pas appliquer la baisse de 10 % de l'indemnisation des **congés maladie pour les femmes enceintes**, il ne devrait pas se traduire par leur exemption totale comme pour les jours de carence, mais par la mise en place de 7 jours supplémentaires de congé pathologique, toujours de sources syndicales.

« Arbitrages en cours »

Dans l'entourage de Laurent Marcangeli, on se refuse à confirmer ou infirmer ces informations, expliquant que « les arbitrages sont encore en cours sur les trois sujets ». « On verra si le ministre va disposer malgré tout d'un espace de discussion ou si la porte va être complètement verrouillée », commente un syndicaliste. Mais ses homologues craignent que le ministre n'ait aucune marge de

manoeuvre sur un dossier aux mains de Matignon et de Bercy.

La réunion salariale qui avait été un temps envisagée début juillet n'a pas eu lieu, dans l'attente des annonces du Premier ministre. Dans la foulée de celles-ci, Laurent Marcangeli a commencé à recevoir les organisations syndicales en bilatérales : le 22 juillet, la CGT et la FSU et le 23 Solidaires, la CFE-CGC et la FA-FP. Il verra le 26 août FO, la CFDT et l'UNSA.

Le ministre s'exprimera ensuite sur « les points de sortie de ses échanges », précise son cabinet. Les fédérations de fonctionnaires, elles, ont déjà prévu de se retrouver le 2 septembre, au lendemain de la réunion des numéros un des confédérations.

Leïla de Comarmond



Construire les victoires de demain !